

NEWSLETTER RH DES UNITÉS

ÉDITION N° 67 DU 31 OCTOBRE 2025



ACTUALITÉS DU CNRS



Nomination du DGDR du CNRS

M. François Pouget a été nommé Directeur Général Délégué aux Ressources du CNRS. Vous trouverez [ici](#) le communiqué de presse du CNRS annonçant cette nomination.



Ouverture de la campagne du Compte Epargne Temps

La campagne du Compte Epargne Temps (CET) est ouverte dans AGATE-TEMPO depuis le 1^{er} novembre 2025.

Nous mettons à votre disposition un guide opérationnel du CET qui précise les modalités d'ouverture, d'alimentation et d'option ainsi que le calendrier de la campagne à respecter :

Pour rappel :

- Du 1^{er} novembre au 31 décembre 2025 : saisie des mouvements d'alimentation et choix d'option ;
- Du 1^{er} au 31 janvier 2026 : saisie des choix d'option uniquement, l'alimentation n'étant plus possible et validation des choix d'option par les gestionnaires SRH ;
- 1^{er} février 2026 : Clôture de la campagne



Recrutement : traduction des documents en langue étrangère

Parmi les documents concernés : contrats ou certificats de travail, diplôme etc...

Comme indiqué pendant l'atelier RH du Cor'Admin du 16/10/2025, si les contrats sont en langue étrangère (hormis l'anglais), il conviendra d'y joindre une traduction en français signée par l'agent et le directeur d'unité. Cette traduction ne doit pas être nécessairement réalisée par un interprète assermenté.





Accueil et recrutement des ressortissants étrangers

L'accueil et le recrutement de ressortissants internationaux hors Union européenne sont encadrés par une réglementation spécifique : le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA). À ce titre, le CNRS, en tant qu'employeur, est tenu de se conformer aux obligations prévues par ce code.

À titre d'information, le non-respect des dispositions relatives au droit d'entrée, de séjour et de travail est susceptible d'entraîner des conséquences importantes :

- Pour l'agent : la fin du contrat de travail, voire la délivrance d'une OQTF ;
- Pour le responsable du recrutement (DU) : il pourrait voir sa responsabilité pénale engagée ;
- Pour le CNRS : le retrait de l'agrément pour l'accueil des scientifiques.

Compte tenu des enjeux liés à ces accueils, les DU ou RA sont invités à contacter *Pauline GUIBERT* du pôle Gestion des Ressources Humaines en cas de difficultés, afin qu'elle puisse accompagner les unités de recherche dans le processus d'accueil des ressortissants internationaux.

 pauline.guibert@cnrs.fr

Campagne annuelle des comptes rendus annuels d'activité des chercheurs et chercheuses (CRAC)

La campagne annuelle de dépôt des comptes rendus annuels d'activité des chercheurs et des chercheuses (CRAC) est ouverte du 3 novembre au 12 décembre 2025.

Les directeurs et directrices d'unité pourront viser électroniquement le CRAC jusqu'au 19 décembre 2025.

L'activité considérée pour la campagne en cours est celle accomplie pendant la période de référence comprise entre le 1er septembre 2024 et le 31 août 2025.

Cependant, pour certains chercheurs, le compte rendu annuel prévu par les textes prend la forme de RIBAC. Ils n'auront donc pas à renseigner le CRAC. Sont concernés :

- tous les chercheurs évalués par les sections 33 à 43, quelle que soit leur unité d'affectation, sauf les chercheurs INEE évalués par la section 33 qui auront le choix en 2025, de remplir soit le CRAC, soit le RIBAC.
- les chercheurs affectés dans une unité de l'INSHS évalués par une section autre que les sections 33 à 43

 [Votre conseillère RH](#)

Campagne de mobilité interne d'hiver 2025/2026

La campagne de mobilité interne se déroulera du 03 décembre 2025 au 15 janvier 2026.

Les offres de postes seront publiées sur [le portail emploi du CNRS](#) et sur [le site Mobilité Interne](#). Les candidats devront postuler directement en ligne sur le portail emploi.

Pendant cette période, seront proposées aux agents souhaitant effectuer une mobilité interne au CNRS : des fonctions "NOEMI" et des fonctions susceptibles d'être pourvues « FSEP » qui impliquent le transfert d'ETPT entre entités de départ et d'accueil, le cas échéant entre instituts. Pour cette campagne 31 offres seront affichées en primo affichage.



Duoday 2025

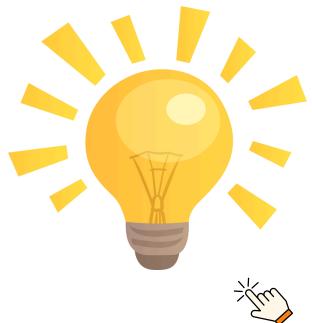
Cette année, la Délégation Occitanie Ouest du CNRS participe à la journée du DuoDay qui aura lieu le 20 novembre 2025 lors de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH).

L'évènement DuoDay propose aux employeurs d'accueillir pour une journée des personnes en situation de handicap désireuses de découvrir un métier spécifique en composant des duos avec des professionnels volontaires.

Ces rencontres sont l'occasion pour des agents du CNRS de faire découvrir à des personnes en situation de handicap leurs activités et leur environnement de travail, de changer le regard sur le handicap et de les sensibiliser à la politique engagée par le CNRS.

Contactez le Référent Handicap de la Délégation avant le 7 novembre afin de déposer votre candidature.

 cnrs-handicap.referent.DR14@cnrs.fr



AGENDA

Journée de réflexion-action sur la conciliation des temps de vie

Le 20 novembre, la mission Égalité de la délégation régionale vous invite à une journée de réflexion-action pour poser nos ambitions au sein de nos collectifs de travail.

Parmi les objectifs : *renforcer les dispositifs existants d'accompagnement et de prise en compte du vécu des personnels comme des managers, identifier les outils à l'attention de toutes et tous, identifier les axes d'amélioration.*

La matinée traitera des enjeux de la conciliation des temps de vie comme levier d'attractivité et outil managérial ; l'après-midi, sera consacrée à la corédaction d'une charte dédiée.

Personnels, managers, venez échanger avec nous et nous apporter vos idées !

 Inscription obligatoire : laurence.neuville@cnrs.fr

